

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2024_1_5

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 22 janvier à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente de CHAMBONAS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 16 Janvier 2024

Présents : 23

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

Objet : Demandes de mises en paiement dans le cadre de l'OPAH _ Subventions aux particuliers (investissement)

Pouvoirs :

Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Madame RIEU-FROMENTIN Françoise a donné pouvoir à Monsieur LAGANIER Jean-Marie
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Delphine FEUILLADE

M. Lionnel ROBERT, Vice-président en charge de l'OPAH, demande au Conseil communautaire d'examiner les demandes de mise en paiement dans le cadre de l'OPAH pour un total de subventions de 3 000€.

| NOM | PRENOM | COMMUNE | MONTANT L'ANAH | MONTANT TRAVAUX HT | MONTANT CDC |
|-------------------|---------------------|------------------|----------------|--------------------|-------------|
| TOUX | Angélique | ST PAUL LE JEUNE | 15 346 € | 24 758 € | 750 € |
| SCOTT | Evelyne et James | CHAMBONAS | 16 335 € | 24 725 € | 750 € |
| FAUCHEUX / ROGIER | Thibaud et Adélaïde | BEAULIEU | 12 697 € | 22 024 € | 750 € |
| GIODANENGO | LEA | LES ASSIONS | 14 507 € | 26 094 € | 750 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** les demandes de subventions instruites dans le cadre de l'OPAH mentionnées ci-dessus, **AUTORISE** le Président à procéder aux opérations comptables nécessaires pour assurer le versement des subventions aux particuliers,

AUTORISE le Président à prendre toutes mesures utiles à l'application de cette décision.

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20240122-D_2024_1_5B-DE

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 22/01/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le